

Déclaration de politique communale 2024-2030

L'enjeu de cette prochaine mandature sera de **conforter le rôle de pôle** administratif, économique, social, scolaire, culturel assumé de longue date par notre commune sur un territoire dépassant le Pays de Famenne, tout en conservant un cadre et une qualité de vie harmonieux.

A l'heure où notre modèle sociétal traverse des turbulences (augmentation de la précarité, défi climatique, finances communales malmenées...), notre commune prend le pari de miser sur l'avenir et sur l'innovation, sur la solidarité, sur la convivialité et sur l'hospitalité : faire preuve d'ambition tout en mettant en place une gestion rigoureuse de nos finances communales.

Cette ambition se traduira à travers de multiples objectifs visant à faire de notre Ville :

- une commune solidaire, qui continue sans cesse à créer du lien social ;
- une commune qui crée de l'activité et de l'emploi : 13.000 emplois, 1500 indépendants, 800 entreprises... C'est un beau bulletin, qui doit nous encourager à amplifier encore le développement économique ;
- une commune qui améliore sans cesse son cadre de vie, en créant des espaces de rencontre et des parcs, en restaurant la biodiversité, en investissant encore dans les voies lentes et en maîtrisant le développement urbanistique ;
- une commune qui est en capacité de proposer des logements à des prix raisonnables, notamment aux jeunes ménages et aux familles monoparentales ;
- une commune qui n'a pas peur de l'innovation, de la modernité, qui s'inscrit dans des projets pilotes ;
- une commune qui vibre, en ville et dans les villages, grâce à une vie associative dynamique, grâce à des événements qui font rayonner Marche et qui renforcent la convivialité.

Cette déclaration est le fruit de la mise en commun des priorités des deux groupes composant la majorité au Conseil communal. Cependant, ce document ne doit être grevé d'aucune exclusive. De nombreuses idées s'ajouteront sans aucun doute en cours de mandature car la politique communale n'est pas figée, ses contours se construisant jour après jour au gré des circonstances et des opportunités qui se présentent.

Elle est la consécration du travail, de la perspicacité de chacun des acteurs de la vie communale et de la symbiose des mandataires politiques et des membres de l'administration communale. Que ces derniers soient ici remerciés ! Elle s'élabore aussi grâce au **dialogue permanent** avec les conseillers de la minorité dont les remarques et propositions ont souvent été et seront souvent prises en compte dans notre assemblée, si elles sont frappées au coin du respect et de la volonté de progresser et se situent dans les balises budgétaires strictes que nous nous sommes fixées encore plus aujourd'hui, à l'heure où de nombreuses nouvelles venant de l'extérieur doivent nous inciter à la prudence et à la responsabilité.

En ce début de mandature, nous avons déjà finalisé **un budget responsable et néanmoins ambitieux**. Il est responsable, car la situation est compliquée partout et les annonces faites et à venir à d'autres niveaux de pouvoir ne sont pas de nature à nous rassurer et n'augurent pas d'embellies pour les finances locales.

La stabilisation des prix de **l'énergie** durant ces derniers mois nous permet heureusement de reprendre un peu d'air, mais ces dépenses se maintiennent à un niveau élevé et nous incitent à rester prudents.

Le contexte économique nous impose donc de fournir des efforts. Nous assumerons notre part, sans toucher aux additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier et en préservant l'ensemble des services à la population.

Nos frais de fonctionnement sont contenus depuis de nombreuses années grâce aux efforts réalisés par nos services que nous tenons à remercier. Les frais de personnel, en revanche, sont en augmentation constante, la faute principalement à une importante inflation qui donne lieu à des indexations successives. Nous devons veiller à les maîtriser, tout en garantissant l'emploi.

Nous assumons aussi nos responsabilités à travers les différentes dotations au CPAS, à la Zone de Police et à la Zone de Secours, chaque année indexées. Si on prend le temps d'analyser l'évolution de la seule dotation au CPAS, on pourra constater qu'elle est passée de 1.554.000 euros en 2019 à 2.979.000 euros en 2025. Pratiquement le double... Ça démontre surtout que la Ville assume ses responsabilités, est solidaire et ne brade pas son aide envers tous les citoyens de notre commune.

Malgré ce **contexte budgétaire** compliqué, nous avons fait le choix de maintenir et d'indexer la plupart de nos subventions aux structures initiées par la Ville ou partenaires. C'est un geste fort envers la cohésion sociale et la culture, notamment, là où en période de vache maigre, de nombreuses communes peuvent être tentées de couper largement dans ces budgets. L'exercice aurait été tentant et facile, mais il ne cadre pas avec notre vision volontariste de ce que doit être une commune ouverte et dynamique ! Ainsi, le développement de la cohésion sociale pour l'ensemble des habitants de nos entités constituera plus que jamais l'ADN de notre action.

Dans ce contexte, nous voulons continuer à jouer un **rôle moteur** au niveau de notre bassin de vie en contribuant aux travaux de diverses instances supracommunales (Vivalia, Pays de Famenne, GAL ROMANA, Maison du Tourisme, Géopark...) et en soutenant la création de partenariats et synergies avec les communes voisines.

Concrètement, nous poursuivrons les actions menées ces dernières années, tout en lançant de nouvelles initiatives et en investissant pour améliorer notre cadre de vie en centre-ville et dans les villages.

Au niveau des investissements, justement, nous œuvrerons avec énergie à la finalisation de **projets d'envergure** pour bâtir le Marche de demain avec d'autres partenaires et principalement la Région wallonne : rond-point N4, transfert de la caserne des pompiers qui permettra ensuite d'avancer sur le réaménagement de la rue du Parc industriel, rénovation urbaine (Place aux Foires et Avenue du Monument,

rue Victor Libert, Parc Saint-François), rénovation rurale (salles de villages et espaces publics dans les villages), poursuite du développement des infrastructures cyclables (notamment On-Hargimont), création de deux mobipôles aux extrémités du boulevard (en lien avec la plateforme multimodale de la Pirire), relance des projets d'infrastructures sportives (hall multi-plateaux, skate-park)...

Nous citerons également de nouveaux moyens importants pour :

- la création de parcs et espaces de rencontres ;
- l'entretien et la réfection de nos voiries communales, dans les villages et le centre-ville (notamment à la Campagnette) ;
- un plan trottoirs ambitieux ;
- l'aménagement de la crèche de Marloie dans le parc Sépul récemment aménagé ;
- l'acquisition d'un dépôt de stockage pour le service travaux ;
- des aires de jeux dans les villages ;
- l'acquisition de terres agricoles pour soutenir l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs.

Participation et gouvernance

Depuis maintenant de nombreuses années, notre commune dispose de moyens de communication modernes et performants pour distiller de manière efficace les bonnes informations vers ses citoyens. Marche-en-Famenne s'est définitivement positionnée en ville dynamique en phase avec son temps, bref en « **ville intelligente** ».

Après avoir mené de nombreuses actions visant à impliquer la population dans la vie de la commune et à l'associer dans les processus décisionnels, nous poursuivrons cet élan et l'amplifierons même :

- recours plus systématique à la **consultation citoyenne** sur le modèle des initiatives déjà menées sur des questions du quotidien, comme récemment sur le maintien de l'éclairage public et la création d'une salle d'études ;
- organisation de **consultations légales ou sur base volontaire** pour impliquer les citoyens dans l'élaboration des plans et stratégies qui dessineront le futur de notre commune : schéma de développement communal et guide communal d'urbanisme, CCATM, PCDR... ;
- renforcement de l'accessibilité aux **enquêtes publiques** en urbanisme, en publiant notamment des plans 3D en ligne ;
- relance des **conseils consultatifs thématiques** qui permettent, d'une part, aux élus d'acquérir une connaissance accrue des besoins de la population et, d'autre part, aux citoyens participants d'expérimenter la démocratie participative et d'exprimer leurs souhaits. Les thématiques de certains de ces conseils seront revues ou élargies.
- création d'un **conseil consultatif de la Participation citoyenne** sera créé pour coordonner les initiatives à venir. Il sera chargé de proposer des actions ponctuelles de consultation de la population dans les quartiers et dans les villages sur les projets en cours ou futurs ;
- relance, après évaluation, de l'**enveloppe participative** qui vise à soutenir les projets portés par des comités ou groupes de citoyens ;

- relance du **Conseil communal des Enfants**, formidable école de la citoyenneté.
- poursuite de l'organisation d'une séance annuelle de présentation de la commune et de ses services à destination des **nouveaux citoyens marchois** qui a rencontré chaque fois un vif succès.

Pour concrétiser ses ambitions, notre équipe s'appuiera bien entendu sur **une administration performante et impliquée**, dirigée par un management proactif et empathique, ainsi que sur toutes les bonnes volontés. Le service au public demeurera notre priorité.

Au sein de notre administration :

- les **horaires d'ouverture** des services seront encore et toujours évalués et, le cas échéant, adaptés pour correspondre aux besoins du grand public.
- des **formations** seront toujours proposées aux agents communaux sur des thèmes essentiels : secourisme, équipier de première intervention, prévention contre incendie et gestion de la panique, communication non violente et gestion de l'agressivité, utilisation de l'intelligence artificielle. Mais aussi pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou pour avancer dans la carrière ;
- en fonctionnement interne, nous resterons à l'affût de nouvelles opportunités de **synergies entre la Ville et le CPAS**, bien que les démarches en ce sens aient déjà connu de nombreuses concrétisations ;
- le **programme stratégique transversal** sera mis en place rapidement, sur base de la présente Déclaration de politique communale avec le Comité de Direction de la Ville (et du CPAS pour le volet interne), tout en visant à resserrer le nombre d'actions pour plus d'efficacité et d'efficience. Il sera construit en prenant en considération les objectifs de développement durable (ODD) sur lesquels travaillent conjointement nos administrations de la Ville et du CPAS ;
- un projet de **bibliothèque virtuelle interne** à la Ville sera progressivement mis en place sur l'intranet pour classer la multitude d'informations que l'administration reçoit ;
- des **activités sportives et ludiques** seront encore proposées pour le bien-être du personnel, pendant le temps de midi ;
- une séance d'informations à l'attention des **nouveaux mandataires** communaux a été organisée en ce début de mandature présentant les nombreux services de l'Administration communale et du CPAS.

Grande nouveauté : le comité de direction Ville-CPAS a postulé pour être **commune pilote dans le cadre du programme « Start IA » de l'Agence numérique**. Start IA est un programme de l'AdN qui aide à établir des priorités, définir la faisabilité de nos projets en Intelligence Artificielle (IA) et établir un plan d'actions avec l'aide d'experts spécialisés.

Au niveau du **service Population–Etat-civil**, nous veillerons à toujours améliorer l'expérience citoyenne, par diverses actions :

- promouvoir l'utilisation de l'**e-guichet** par les citoyens afin d'alléger les démarches administratives en physique ;

- développer un volet « **Dernières volontés** » (succession, sépulture, euthanasie) inspiré des services funéraires, mais étendu à la maternité pour mieux encadrer les démarches administratives dès la naissance ;
- accélérer la **numérisation des archives** et documents restants en complément du travail amorcé depuis 2019 ;
- optimiser l'accueil pour informer rapidement les usagers des disponibilités des services, réduisant les délais d'attente et de coordination.

Sécurité

La **sécurité publique**, et la **sécurité routière** en particulier, restent des préoccupations majeures.

Nous avons un réseau de **caméras connectées** au commissariat, qu'il sera toujours possible d'étendre sur demande de la Police.

Nous renforcerons les **services de prévention** de la commune (éducateurs de rue, médiateurs, Police...). Nous assurerons également l'information des jeunes par rapport aux dangers de la consommation d'alcool et de drogues, en concertation avec les établissements scolaires et les acteurs de terrain.

Nous renforcerons la **lutte contre les incivilités environnementales** en évaluant le fonctionnement actuel et en durcissant au besoin la répression des dépôts sauvages. Nous avons notamment prévu d'acquérir des caméras mobiles qui pourront être déployés sur les points noirs.

Par souci d'efficacité, les Conseils consultatifs « Sécurité routière » et « Mobilité douce et Sentiers » seront regroupés au sein du Conseil consultatif « Mobilité ».

Nous lancerons des **Assises de la sécurité routière**, réunissant tous les acteurs concernés (commune, Police, SPW, directions d'écoles, experts...), pour mettre en place une stratégie commune.

Si le travail effectué lors des six dernières années a été très conséquent, nous continuerons à objectiver les problèmes, notamment via des analyses de trafic, et à prendre des mesures quand c'est nécessaire pour réduire la vitesse et les comportements inadaptés. Après avoir déjà aménagé plusieurs zones de dépose-minute, une attention particulière sera encore portée à la **mobilité aux abords des écoles** et à la **sécurisation des entrées de village**.

Un **plan trottoirs** sera lancé dès le début de la mandature pour sécuriser davantage les liaisons lentes. Les priorités d'aménagement seront définies en concertation avec la Police et le Conseil consultatif Mobilité. Toujours dans un souci de garantir la sécurité de nos citoyens, nous serons attentifs à intensifier l'**éclairage public** des traversées piétonnes et à les sécuriser via l'intégration de LED.

Culture du risque

La mandature précédente a été marquée par la superposition de crises inédites au niveau de leur ampleur : Covid, inondations, inflation générale et flambée des prix de

l'énergie à la suite de la guerre en Ukraine. Ces événements ont nécessité des réactions rapides et adaptées pour répondre aux besoins des citoyens de notre commune.

A l'avenir, nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux épisodes délicats. Il nous faudra être au rendez-vous de la solidarité mais aussi anticiper ces événements.

Nous renforcerons les **processus de coordination et de prévention** de tels événements. Nos agents sont aujourd'hui formés à la communication de crise. Nous avons en outre manifesté notre intérêt auprès du Gouverneur pour être repris comme commune pilote dans le cadre de la mise en œuvre de Luxresponse ou d'autres actions favorisant la promotion de la culture du risque ou la gestion de crises au sein de la population. Des séances d'information seront organisées dans le cadre de cette collaboration à construire.

Dans le cadre de la lutte contre les risques d'inondations, l'étude du projet de création d'une **zone d'immersion temporaire** sur la Hedrée est en cours de finalisation. Pour la Wamme, la Région nous a confirmé le lancement d'une étude sur tout le bassin versant comme nous le demandions depuis 2021.

Nous voulons être proactifs et proposer des solutions afin de protéger les habitants de Hargimont et On. Dans les prochains mois, nous proposerons au Conseil d'adopter un règlement « **Action risques climat** », dans le but d'intervenir financièrement pour les ménages qui décident d'équiper leur habitation d'un système de protection « Inondations » : un audit pourra être réalisé et des primes octroyées pour financer une partie des coûts de ces mesures de protection. Un premier crédit a été prévu et pourra être complété si besoin en modification budgétaire et lors des prochains exercices budgétaires.

Transition numérique

Au moment où l'intelligence artificielle est en passe de révolutionner notre quotidien, la Commune de Marche-en-Famenne, en ayant créé le **Centre de Support Télématique**, aujourd'hui dénommé Espace Public Numérique (EPN), a permis depuis pratiquement trente ans à de nombreuses personnes de s'initier à l'informatique, d'utiliser les nouvelles technologies et de s'insérer ou de se réinsérer dans le monde du travail. Cet outil formidable sera pérennisé et soutenu dans sa volonté de toujours innover et de se mettre au service du citoyen à travers les nombreuses formations qu'il propose.

L'Echevinat de la Transition numérique, lancé lors de la mandature 2018-2024, a pu trouver sa justification parfaite avec l'émergence et l'intrusion de l'intelligence artificielle dans notre quotidien.

C'est ainsi qu'un tiers-lieu adossé à l'**e-Square** (fablab, coworking) a été mis sur pied et permet à toute personne le fréquentant de pouvoir partager ses connaissances, ses expériences réciproques mais aussi accroître les connaissances déjà acquises en confrontant son expérience à celle de multiples personnes rencontrées dans ce lieu d'échanges à la fois intergénérationnels et interprofessionnels.

Nous poursuivrons ainsi l'intégration et la réduction de la fracture numérique par l'organisation de **conférences** à l'attention du grand public mais également des professionnels en rapport avec l'intelligence artificielle, son impact et ses différentes interactions dans nos vies au quotidien mais aussi l'organisation de conférences à destination des jeunes et de leurs parents, ciblées sur le cyber-harcèlement.

Dans le même ordre d'idées, nous allons poursuivre l'implémentation de solutions dites intelligentes pour la gestion des parkings et des émissions de CO2 mais également pour la gestion modulée de l'éclairage.

Grâce à des subsides européens, nous poursuivrons le redéploiement numérique au sein du centre de créativité qu'est l'e-Square, en mettant un accent particulier sur l'inclusion et l'intergénérationnel.

L'intensification des projets pilotes en matière d'**e-santé** ne sera pas en reste, en étroite collaboration avec notre Echevinat de la Santé. Et Marche « Capitale belge du **Gaming** » est par ailleurs l'un de nos objectifs à court et moyen termes.

Autre grande nouveauté, le Premier challenge Databuster, en collaboration avec notre service Mobilité et notre partenaire Futurocité sera lancé avec comme premier thème le recensement et la cartographie des Passages pour piétons sous forme d'un jeu de géolocalisation à l'attention de nos concitoyens (gamification).

Développement durable et transition écologique

La Ville de Marche-en-Famenne a adhéré à la **Convention des Maires** pour le Climat et l'Énergie en 2016. La Convention des Maires associe les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030 et vivre, d'ici 2050, dans des villes décarbonées. La Wallonie y est engagée depuis 2012 au travers du programme POLLEC.

Marche-en-Famenne a intégré le plan POLLEC 3 en 2017, plan régional qui vise à apporter du soutien aux pouvoirs locaux afin de respecter leur engagement à la Convention des Maires. Fin décembre 2022, le Conseil communal s'est prononcé pour renouveler son engagement au programme POLLEC 2022 et a obtenu un subside RH permettant l'engagement d'une coordinatrice POLLEC en septembre 2023.

Dans ce cadre, nous maintenons notre ambition de créer une **communauté d'énergie renouvelable** (CER) qui doit permettre aux membres de la communauté de vendre leurs surplus de production d'électricité à des tarifs attractifs et/ou acheter les surplus de production d'autres producteurs à des tarifs très compétitifs. L'objectif est aussi de participer à une dynamique environnementale et de distribuer une énergie verte et locale en réduisant les émissions de CO2 sur le territoire communal.

Notre volonté est de commencer avec des structures communales (maison de repos, centres sportifs, biens communaux...) et, ensuite, d'étendre la démarche, une fois la viabilité du projet assurée. Une étude de faisabilité a été réalisée par IDELUX et

nous sommes actuellement en attente d'une réponse suite à notre candidature à un appel à projets de la Région.

Une cartographie des espaces dédiés aux énergies renouvelables sera réalisée pour identifier les sites et parcelles cadastrales pertinentes pour l'implantation de capacités de production d'énergies issues de sources renouvelables. Une attention particulière sera portée aux espaces étendus de parkings publics et privés qui pourront être équipés d'ombrières, destinées à empêcher la surchauffe de l'intérieur des véhicules à cause du rayonnement solaire, et qui peuvent être surmontées de panneaux photovoltaïques.

Après le placement récent de **panneaux photovoltaïques** sur le toit de toutes les écoles communales, le monitoring des bâtiments communaux se poursuivra activement avec la poursuite des investissements pour en améliorer les performances énergétiques.

Des appareils de mesure communicants ont été placés pour avoir une meilleure gestion des consommations (électricité, gaz/mazout, eau). Cela permet également de repérer les anomalies, d'optimiser les réglages, de mesurer l'impact des investissements et de comparer les consommations entre bâtiments. Il reste encore à équiper les bâtiments qui appartiennent à la Ville et dont elle n'a pas la gestion (clubs sportifs, salles de village...).

Nous maintiendrons notre régime de **primes communales** aux particuliers, complémentaires aux primes régionales, pour aider les citoyens à améliorer les performances de leur bâtiment. Au besoin, nous modifierons encore ce dispositif d'aides parmi les plus intéressants en Wallonie.

A l'instar des Communautés d'énergie renouvelable, des actions de sensibilisation sur l'échange d'énergie de pair à pair seront organisées pour promouvoir la vente d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelable entre deux habitations (voisins, famille, amis) sur la base d'un contrat. Le particulier qui veut se lancer dans l'échange peut donc choisir avec qui partager son surplus d'électricité et définir le prix auquel la partager.

Notamment en lien avec le Guichet de l'énergie, l'organisation de **conférences** sur diverses thématiques liées à l'énergie permettrait de sensibiliser et d'informer les citoyens afin de mettre en place des actions concrètes, petites ou grandes, face aux enjeux économiques, écologiques et sociétaux liés à l'énergie : URE (utilisation rationnelle de l'énergie), systèmes de chauffage, les primes « énergie » (régionales et communales)...

Nous poursuivrons l'opération « **zéro déchet** » dont le but est de concrétiser une diminution drastique du volume de déchets collectés par Idélux.

En résumé, **un véritable réflexe vert** doit être intégré dans chacune des décisions pouvant impacter la vie des habitants de la Ville de Marche-en-Famenne. Ainsi, par exemple, le service urbanisme, lorsqu'il délivre un permis, continuera à veiller à imposer la plantation d'arbres, d'arbustes et de haies dans la réalisation des travaux de construction ou de rénovation entrepris sur le territoire communal. La

« verdurisation » des espaces de vie sera une préoccupation permanente qui nous incitera à planter un maximum de végétaux dans les lieux publics, qu'il s'agisse de rues, de places, de cours de récréation, de parcs ou autres lieux de détente ou de promenade.

Un plan de replantation sera élaboré pour être mis en œuvre tout au long de la mandature.

Nous activerons le **fonds agricole** pour assurer la pérennité des exploitations familiales et soutenir l'accès des jeunes à la terre en acquérant des terres qui leur seront ensuite mises à disposition dans le cadre d'un bail à ferme. Notre équipe Patrimoine a acquis une compétence pointue sur cette législation, après avoir été une des premières communes à appliquer la nouvelle législation sur le bail à ferme en mettant en adjudication une cinquantaine d'hectares lors de la précédente mandature.

Nous comptons créer une commission technique d'accompagnement qui réunira les services communaux, divers intervenants extérieurs éventuels et des représentants du monde agricole pour :

- discuter des grands défis de l'agriculture face, notamment, aux contraintes du **changement climatique** ;
- accompagner les exploitations en recherche de **diversification** ou désireuses d'amorcer une transition vers une **agriculture plus durable** ;
- mettre en œuvre un programme de verdurisation des terres agricoles ;
- mettre en valeur les produits alimentaires en **circuits courts** et créer progressivement une filière de production et d'approvisionnement des cuisines collectives actives dans la commune et au CPAS ;
- évaluer la pertinence de créer de nouvelles **primes communales** incitant à la mise d'une agriculture durable (primes pour le chaulage des terres agricoles, pour l'entretien des haies) ;
- organiser, à intervalles réguliers, des **séances d'information** à destination des exploitants agricoles actifs sur le territoire de la commune, mais aussi des écoles et du grand public.

En outre, nous nous engageons à :

- prévoir des mesures d'information et d'assistance de nos concitoyens en matière énergétique, en liaison avec le Guichet de l'énergie, et poursuivre l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, grâce au service énergie du CPAS ;
- continuer à lutter contre les **infractions environnementales** et les dépôts sauvages de déchets ;
- diffuser sur des panneaux d'informations les données relatives aux mesures réalisées sur la **qualité de l'air** en milieu urbain ;
- avec l'aide et la compétence du DNF, entreprendre une politique raisonnée et pluriannuelle de replantation et de **régénération de nos forêts soumises**, de façon à accroître leur résilience et à les préparer au mieux au changement climatique. Nous devons configurer petit à petit la forêt des cent prochaines années de façon à la léguer en bonne santé aux générations qui nous suivront.

- finaliser la mise en place d'un **leasing vélo** pour le personnel communal afin de permettre l'acquisition d'un vélo (musculaire ou électrique). Cette action veut inciter les membres du personnel communal et du CPAS, à utiliser ce moyen de mobilité douce pour ses déplacements.

En matière de **bien-être animal**, nous continuerons à mettre en place des actions visant à responsabiliser les propriétaires d'animaux. En cas de plaintes concernant des nuisances ou des situations de maltraitance, nous continuerons à travailler de concert avec la Police locale, l'AFSCA ou l'Unité du bien-être animal (UBEA). Nous étudions la possibilité d'établir une convention avec un vétérinaire établi sur le territoire de la commune qui assumera le rôle de « vétérinaire communal », tel que le prévoit le décret. Nous continuerons la lutte contre la prolifération des chats errants, des rats-laveurs, des frelons asiatiques et autres espèces invasives et néfastes à la biodiversité.

Un **parc canin** sera créé à proximité du centre-ville, dès obtention de l'accord de la Région sur le terrain pressenti.

Cadre de vie

Notre commune compte, en son centre et dans ses villages, de nombreux espaces verts, petits ou plus importants. L'objectif est de relier ces espaces et de tisser entre eux de véritables liens et **coulées vertes** qui développent, préservent et renforcent considérablement les écosystèmes et la biodiversité.

Nous voulons maintenir la qualité de vie qui caractérise Marche ainsi que ses villages. Nous **végétalisons ses allées et voiries** et créerons des squares, véritables lieux d'échanges et de cohésion en y associant activement les citoyens via les projets d'enveloppe participative. Nous maintiendrons les actions qui embellissent notre ville telles que le projet « façades fleuries ».

Nous renforcerons le maillage vert mais également le maillage bleu. Certaines zones visées par le présent projet sont traversées par des cours d'eau et comportent des points d'eau : l'idée est de restaurer et remettre en valeur ces points et les zones humides, les protéger, permettre une meilleure rétention de l'eau, augmenter la biodiversité, amener de la fraîcheur en centre-ville...

La première étape de ce projet est le réaménagement du **parc Saint-François**, projet qui sera réalisé en plusieurs phases. La première phase est en cours de réalisation, avec la cession prochaine par la Société wallonne du Logement de la partie parc à la Ville et grâce à l'obtention de subsides régionaux. L'aménagement du parc Saint-François permettra de créer un véritable « poumon vert » en offrant encore plus d'espaces de végétations et de rencontres pour les habitants de la commune.

Dans le prolongement de ce projet, nous souhaitons réaménager le **parc de la Marm'Aye**, en face de l'église à Aye, pour en faire un lieu de rencontres arboré, pour le plaisir des enfants de la crèche, des familles et des promeneurs. De manière générale, partout où c'est possible, nous veillerons à recréer des espaces de rencontres, parcs et autres placettes.

Nous veillerons à préserver le **Fond des Vaulx**, avec l'appui de l'ASBL responsable de sa gestion, en étendant encore, si l'opportunité se présente, la superficie dont la ville est propriétaire et en veillant à promouvoir son intérêt géologique, sa nature préservée et sa biodiversité.

Protéger et restaurer notre milieu naturel est une des priorités de cette mandature.

Pour promouvoir un développement équilibré et harmonieux de notre commune, en phase avec son statut de Ville à la campagne, le **Guide communal d'urbanisme (GCU)** et le **Schéma de Développement communal (SDC)** seront finalisés rapidement en ce début de mandature. Sans que ça ne constitue un frein à l'initiative, les gabarits des constructions et rénovations seront fixés par zones dans le Guide communal d'urbanisme. Les éventuels écarts seront soumis à l'avis de la Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) et du Fonctionnaire délégué. Une réflexion sera menée visant à davantage encadrer la création de **gîtes** dans les quartiers et les villages.

Nous inciterons autant que possible les constructeurs, à travers un dialogue permanent, à tendre vers des constructions et aménagements respectueux de l'environnement, exemplatifs en matière d'énergie, favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle.

La **place aux Foires**, véritable lieu de rendez-vous des festivités marchaises et de la vie associative, verra ses travaux de rénovation tant attendus débuter au printemps 2025. Nous porterons bien évidemment toute notre attention et notre soutien aux commerçants et à l'HoReCa qui seront impactés par ceux-ci et nous nous engageons à les informer régulièrement durant toute la période des travaux.

Dans la continuité de ce projet d'envergure, nous procéderons à une réfection **complète de l'avenue du Monument**, qui se présentera comme une coulée verte, connectant la Place aux Foires au Parc Saint-François en passant par le site du Monument.

L'entretien des voiries de l'ensemble de la commune constitue une priorité de nos agents communaux ainsi que de notre majorité. Nos équipes assurent une surveillance rapprochée de celles-ci et travaillent de concert avec les services techniques provinciaux dans la planification d'entretiens pluriannuels. Nous prévoyons également la réfection de quelques axes majeurs du centre-ville mais également des différents villages qui constituent la majeure partie du réseau communal.

Un budget conséquent est prévu pour la **réfection et la création de trottoirs**, contribuant à la sécurité des piétons et autres usagers doux.

Nous nous engageons à promouvoir et soutenir les campagnes « commune propre ». Les efforts de nos équipes mais également de la population en termes de **propreté publique** peuvent être salués et portent Marche comme un exemple au sein de la province. Cette mobilisation sera bien évidemment maintenue et soutenue.

En ce qui concerne nos **églises et cimetières**, la mandature à venir sera marquée par diverses rénovations de ces lieux de cultes et de recueillement. Citons la création d'une parcelle des étoiles, la réfection de la tour et de la toiture de l'église Saint-Remacle, ainsi que la transformation de la chapelle Saint-Roch afin d'y créer un lieu multiconfessionnel. Nous poursuivons également la mise en conformité des cimetières ainsi que leur végétalisation progressive.

Nous équiperons de nombreux villages en **aire de jeux** avec comme mission, à terme, que chaque village puisse bénéficier de son propre espace dédié à l'enfance. Le projet d'aire de jeux/espace multisport de On verra le jour en 2025. Les **salles de village** de Hargimont, On et Waha seront inscrites en priorité dans le nouveau Programme Communal de Développement rural (PCDR), ce qui nous permettra de solliciter des subsides auprès de la Wallonie.

Logement

Notre volonté est de réactiver la « **cellule logement** » au sein de notre administration, pour mettre autour de la table le pouvoir communal et les différents acteurs du logement de notre territoire comme la Famenoise, l'Agence immobilière sociale Nord-Luxembourg, le CPAS et la Société wallonne du logement. Le but de cette cellule technique sera de dessiner les contours du logement public et les moyens dont notre commune a besoin. Elle sera également chargée d'établir, dans les six mois de l'installation du Conseil communal, la Déclaration de Politique du Logement fixant les priorités de la mandature.

Nous voulons y associer la « Filière Bois Wallonie », dont le siège est établi dans le zoning du Wex. La construction en bois devra en effet être promue dans les projets de développement de quartiers futurs, de même que des formules innovantes de mise à disposition de biens immeubles publics devront être mises en œuvre pour les professionnels et les particuliers (emphytéose, Community Land Trust...). Sans oublier les réflexions visant à créer des espaces réservés à l'habitat léger.

Marche, avec ses 17,5 % de **logements publics locatifs**, pointe en tête du classement dans le sud-est de la Wallonie. Un enjeu d'importance vise à poursuivre la rénovation de nos logements sociaux afin de les rendre moins énergivores.

Une opération extrêmement ambitieuse est en cours dans le **quartier de la Fourche**, appartenant à la Famenoise. Les plus de 150 maisons le composant devront à terme être démolies. Les familles qui y habitent doivent donc être relogées. Pour ce faire, la Famenoise s'est engagée dans une très importante opération de construction et d'acquisition de nouveaux logements qu'elle mettra à disposition de ses locataires actuels. Dans ce contexte, nous veillerons scrupuleusement à ce que chaque puisse se voir proposer une solution de relogement.

Lorsque le cycle de construction-acquisition-déménagement sera arrivé à son terme, les maisons vides du quartier de la Fourche devront disparaître afin que l'ensemble du quartier puisse être reconstruit. En outre, la Famenoise est propriétaire de dizaines d'hectares de terrains non aménagés situés entièrement en zone d'habitat. Une réserve foncière inestimable qui a fait l'objet d'un RUE (rapport urbanistique et environnemental) qui dessine les contours d'un « quartier nouveau », qui pourra

s'étendre entre l'actuel quartier de la Fourche et le nouveau zoning qui sortira bientôt de terre (WEX II).

Toutes ces opérations de construction, déplacement et réaménagement des espaces libérés sont au-delà des forces et capacités de la seule SLSP qu'est la Famennoise, qui, entretemps, doit continuer à gérer ses 1000 logements. Le rôle de la Ville sera d'épauler notre société de logement pour réussir au mieux le formidable défi qui s'ouvre devant elle.

Le **logement acquisitif** n'est pas en reste. Notre majorité se mobilise pour répondre à la volonté unanime de proposer aux jeunes, aux familles monoparentales et aux primo-acquérents des terrains à bâtir, qui se raréfient sur le territoire de la commune, à un prix abordable. Nous poursuivrons le travail entamé qui a permis la mise en vente de terrains à bâtir largement en deçà des prix du marché. L'enjeu est important : enraciner les Marchois et donc soutenir une courbe démographique positive.

Nous étudierons la possibilité d'imposer plus systématiquement un pourcentage de logements réservés aux revenus modérés dans les futures constructions et promotions.

Nous souhaitons également soutenir et développer les structures d'**habitats partagés**. Cette proposition de logement offre des possibilités d'achat à des coûts plus raisonnés mais soutient également la solidarité entre citoyens. De plus, ces projets permettent une approche inclusive en regroupant sur un même lieu des personnes aux besoins interdépendants.

L'accès au logement étant une des priorités phare de cette mandature, nous nous engageons à étoffer les possibilités de **locations** pour les étudiants et les personnes à revenus moyens. Nous y arriverons via l'acquisition de bâtiments que nous rénoverons et dont nous confierons la gestion à des structures qui proposent des logements à loyers raisonnés. Nous soutiendrons et défendrons également les possibilités de **colocations** au sein de la commune.

Une attention sera encore portée à la création de logements aux étages de commerces.

Mobilité

Nous nous engageons à poursuivre les mesures préconisées par le **Plan communal de Mobilité**, en étant particulièrement attentifs aux déplacements domicile-travail, à l'accès vers les écoles (reprise des rendez-vous vélo bus au printemps) et vers les services, avec la volonté d'accentuer encore les investissements en faveur de la mobilité douce. Marche-en-Famenne doit continuer à figurer comme étant le bon élève wallon en la matière. Le GRACQ a en effet érigé la Ville de Marche en meilleur élève wallon en matière de politique cyclable dans les deux dernières éditions de son baromètre cyclable.

L'enjeu est sociétal : il faut apprendre à changer nos habitudes pour limiter la pollution liée à la circulation automobile et préserver notre cadre de vie.

Dans cet esprit, nous serons également très attentifs à ce que les travaux du nouveau **rond-point de la N4** soient rapidement exécutés pour permettre de désenclaver l'hôpital et de rendre possible les aménagements vers les nouveaux quartiers par-delà la Fourche. De même que le déménagement de la **caserne des pompiers** permettra de faire avancer la réflexion sur le réaménagement de la route industrielle.

En matière de **mobilité douce**, nous aurons une attention particulière pour la liaison On-Hargimont et nous étudierons, chaque fois que c'est envisageable, les possibilités d'étendre le maillage de voies lentes. Une liaison cyclable sera créée entre la Chaussée de l'Ourthe et le rond-point du camp militaire. Une structure sera mise en place pour gérer le pôle vélo en cours d'aménagement à la Maison du Tourisme.

La volonté de la Ville est de libérer un maximum le centre-ville des voitures en proposant un endroit sécurisé pour les stationner et des modes alternatifs de déplacement (marche, vélo, micro-mobilité, transports en commun...) pour effectuer le dernier kilomètre. En créant **deux espaces multimodaux**, également appelés **mobipôles**, à l'entrée nord-est et à côté de la N4 au niveau du rond-point de la Pirire, l'objectif est de modifier les comportements des visiteurs en les invitant à laisser leur voiture à cet endroit et à poursuivre leur chemin soit à pied, soit à vélo ou encore en utilisant une navette bus à mettre en place. La possibilité de créer un service de **navettes autonomes** sera étudiée, pour connecter ces espaces aux différents pôles du centre-ville.

Une gestion dynamique des **parkings** sera mise en place avec l'installation de panneaux numériques et la création de nouvelles places « shop & go. Une nouvelle campagne de promotion des **voitures électriques partagées**, mises en service voici quelques mois, sera lancée.

Au niveau du **rond-point de la Pirire**, la volonté de la Ville est de récupérer le terrain qui appartient à la SOFICO. Sur une partie du terrain acquis, une cité administrative pourrait être construite, pour autant que les autres niveaux de pouvoir confirment leur intérêt.

La **gare de Marloie** doit conserver son rôle majeur à l'intersection des lignes 43 et 162. La Ville a beaucoup œuvré à son niveau pour en assurer le développement : réaménagement de la Place de la Station en gare de bus, placement de box pour vélos, création de liaisons douces vers la gare... Nous regrettons évidemment les décisions prises par la SNCB entraînant une déshumanisation du service en gare. Nous serons attentifs à ce que les aménagements promis par la Région soient réalisés pour rendre la gare accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Développement économique

Marche-en-Famenne, avec ses plus de 13.000 emplois salariés, ses 1300 indépendants et ses plus de 800 entreprises, est considérée comme une **commune « exportatrice de revenus »**, c'est-à-dire qu'elle attire davantage de travailleurs extérieurs sur son territoire que de Marchois partent travailler à l'extérieur. Mais,

paradoxe maintes fois répétés, dans le même temps, l'évolution démographique ne connaît pas la même courbe ascensionnelle.

Pour relever ce défi, nous devons continuer à soutenir le dynamisme de nos parcs d'activités économiques, en lien avec IDELUX, et veiller à l'optimisation du 7^e parc d'activités ; renforcer l'ancrage marchois des **services publics** présents : Poste, justice, finances, prison, transports publics... ; être aux côtés et à l'écoute des **PME et TPE**.

Pour soutenir les acteurs de l'**économie sociale**, nous veillerons à insérer des critères sociaux et environnementaux dans certains de nos marchés publics de travaux. On sait aussi que c'est par le biais de l'économie sociale que l'insertion socio-professionnelle pourra être la plus efficace pour permettre à toute une partie de notre population d'accéder à l'emploi.

Autre dossier important : la mobilisation en faveur de notre commerce. Nous voulons apporter du soutien aux **commerces locaux** et promouvoir les **circuits courts**. Des assises du commerce de proximité seront organisées avec la participation des commerçants, de Cap sur Marche, partenaire avec qui nous souhaitons garder un dialogue permanent, de l'ADL et d'experts externes. L'objectif sera de faire le point sur l'offre existante et d'envisager d'autres mesures pérennes pour soutenir l'activité commerciale du centre-ville et des villages. Les différentes aides et primes octroyées seront ainsi évaluées.

Ces réflexions permettront également de finaliser le **schéma de développement commercial** qui fixe les orientations futures. Il sera intégré au Schéma de développement communal.

Avec le lancement des nouveaux panneaux LED installés aux entrées, l'application Marche Mobilité et l'augmentation de places « Shop & Go », nous mettrons en place une **gestion dynamique de la mobilité et des parkings en centre-ville**. La disponibilité de plus de 500 places de stationnement sera visible en temps réel. Cela doit permettre d'améliorer la fluidité du trafic et d'attirer davantage et plus rapidement la clientèle vers les parkings.

Nous serons attentifs à d'éventuelles opportunités permettant de créer de nouvelles poches de parking et nous ferons aussi davantage de publicité sur la **gratuité des parkings** du centre-ville de 12h à 14h.

Education

En matière d'**accueil de la petite enfance**, la Ville de Marche présente un taux de couverture, qui est le rapport entre le nombre d'enfants du territoire en âge d'être accueillis en crèche et le nombre de places effectivement proposées, parmi les plus élevés de la Région wallonne. Paradoxalement, le nombre de parents en attente de solution d'accueil reste important, du fait du statut de pôle exercé par notre commune.

Concrètement, pour augmenter notre offre d'accueil, notre action portera sur :

- la transformation de la **ferme Sépul** en crèche de 28 places pour accueillir deux co-accueils transformés en crèches, conformément à la réforme de l'ONE, ce qui représente 12 places supplémentaires ;
- la reconversion du **co-accueil Libert** en crèche de 14 places (+ 6 places).

Nous sommes heureux de voir aboutir le passage sous statut des **accueillantes conventionnées**, juste reconnaissance de l'importance de leur rôle. Nous les soutiendrons encore à travers l'octroi de primes énergie et la mise à disposition de tout le matériel utile.

Nous proposerons à nouveau un programme dynamique de **formations** à nos équipes pour qu'elles restent en phase avec les évolutions pédagogiques et adoptent les gestes adéquats, en réanimation pédiatrique par exemple.

Nous souhaitons revaloriser l'**accueil extrascolaire** et plus précisément le métier d'accueillante extra-scolaire sans qui nos écoles auraient bien du mal à fonctionner de manière optimale. Sans oublier nos écoles de devoirs et nos plaines et stages d'été dont nous veillons toujours à étendre l'offre.

La Coordination Education Enfance poursuivra la mise en place de projets inclusifs et éducatifs innovants :

- relancer le **conseil communal des enfants** pour encourager la citoyenneté et la participation des plus jeunes ;
- accroître l'**accompagnement scolaire**, à travers le projet « Le plaisir d'apprendre » : soutien scolaire assuré par des étudiants du supérieur pour aider les élèves du primaire et des trois premières années secondaires ;
- lutter contre la précarité et le **gaspillage**, par la mise en place d'un frigo partagé ;
- sensibiliser à la **santé** et au bien-être des enfants en pérennisant la collaboration avec la cellule Santé ;
- maintenir et développer le projet « **Naître et grandir dans une famille en pleine forme** » avec une réflexion sur l'extension aux 6-12 ans.

Des projets intergénérationnels et innovants seront développés :

- encourager à la participation citoyenne des jeunes en soutenant des projets tels que l'**Alter défil'ecture** : un projet inclusif, durable et social réunissant des personnes porteuses d'un handicap, des bénéficiaires du CPAS, des jeunes de la Maison des Jeunes et des aînés de la Maison des Aînés. Et pourquoi pas des enfants, des adolescents...
- accueillir une école des devoirs à la maison de repos : un projet intergénérationnel où les seniors participent activement au soutien scolaire des enfants, favorisant des échanges enrichissants. L'école des devoirs « Coup de Pouce » de Marche (0-6 ans) se déplacera dans les locaux de la maison de repos (MRS) chaque jour, de 15h45 à 17h45.

Enseignement et Numérique

Nous voulons permettre à chaque enfant de trouver sa place dans notre offre d'**enseignement** :

- nous proposons un enseignement inspiré de la pédagogie Freinet, une deuxième école qui s'inspire des pédagogies alternatives, une école-crèche, une école en immersion ;
- nous continuerons à proposer des activités variées dans notre enseignement communal (initiation musicale, éducation à la citoyenneté, école numérique, permis de conduire à vélo, sensibilisation à l'environnement...).

Nous voulons poursuivre les **investissements**, les travaux de rénovation et d'extension des écoles pour améliorer le lieu de vie ainsi que la sécurité et la qualité de leur accueil restent au cœur de notre action.

En matière pédagogique, diverses actions seront portées par nos équipes éducatives :

- mise en place du projet Codo Jo : apprentissage du **codage** en partenariat avec les enseignants ;
- renforcement des **activités artistiques** « encadrées » à l'école. Les périodes d'initiation musicale seront maintenues et un partenariat sera finalisé avec une artiste peintre pour embellir l'espace de vie ;
- mise en place d'un projet pédagogique dans les écoles autour du devoir de mémoire, en collaboration avec le projet citoyen de Verdenne, pour proposer une balade historique dans ce village emblématique.

Pour l'**enseignement secondaire**, nous soutiendrons et encouragerons les relations entre les réseaux libre et officiel afin de créer des synergies dans l'intérêt des élèves. Des collaborations seront mises en place avec les acteurs de terrain tels qu'Infor-Jeunes, Mic-Ados et la MADO pour lutter contre le décrochage scolaire. Nous maintiendrons les formations qualifiantes mises en place par la Régie des Quartiers, en collaboration avec le CPAS.

Jeunesse

La Ville de Marche compte plus de 3500 jeunes, âgés entre 12 et 26 ans. Cette jeunesse doit pouvoir s'exprimer, que ce soit par le biais d'organisations de jeunesse, de la maison des jeunes ou d'autres associations existantes sur le territoire communal.

La commune intensifiera son soutien aux actions et infrastructures de ces associations qui réalisent un travail pédagogique de fond et touchent plusieurs dizaines de jeunes par jour, le week-end et pendant les vacances scolaires.

Nous intégrerons de jeunes adolescents dans le **Conseil consultatif de la jeunesse** afin de saisir leurs attentes.

Le début de cette mandature sera marqué par l'aboutissement du **skate-park** attendu par toute une partie de notre jeunesse.

La **maison des jeunes**, déjà active à Marche, On et Aye étudiera la possibilité de créer une antenne supplémentaire à Marloie. De même que nous souhaitons continuer la politique de décentralisation de la MJ pour aller dans les villages à la rencontre des jeunes directement dans leur lieu de vie.

Nous voulons inclure un public plus fragile, notamment en situation de handicap, dans nos associations et mouvements de jeunesse. Pour cela nous devons former les équipes d'animation et renforcer les échanges avec les partenaires spécifiques.

Nous maintiendrons le soutien aux **mouvements de jeunesse** et étudierons la possibilité de les aider pour le transport du matériel vers les lieux des camps d'été.

Si elle présente de nombreuses opportunités, l'intelligence artificielle peut aussi être source de dangers pour les jeunes. Les risques associés à l'IA doivent être compris et abordés de manière proactive pour protéger les jeunes générations tout en maximisant les bénéfices de ces technologies.

Marche est un pôle économique et commercial important. Il est primordial pour notre ville d'être attractive pour nos jeunes en répondant à leurs besoins diversifiés, concernant en particulier l'accessibilité au logement. Des aides à la création de co-locations seront étudiées.

Dans plusieurs villages, nous serons attentifs à accompagner les demandes de création de **comités de jeunes et à leur mettre des locaux à disposition**.

Nous poursuivrons le développement et la diversification des **stages** par rapport aux demandes de notre jeunesse qui évoluent. Des actions comme les formations pour le **permis de conduire théorique** remportent un franc succès et doivent être encouragées.

Lien social

Le social est au cœur de chacune de nos actions. En témoigne le soutien sans faille que nous avons apporté au Centre Public d'Action Sociale (**CPAS**) et que nous poursuivrons lors de cette nouvelle mandature.

Le CPAS de la Ville de Marche-en-Famenne a pour mission de garantir à chaque citoyen un accès à une vie digne, en répondant aux besoins essentiels tout en favorisant leur autonomie et leur inclusion dans la société.

Pour répondre toujours au mieux aux attentes de nos **Ainés**, nous maintiendrons avec le CPAS une analyse constante des services existants. Le cas échéant, nous analyserons les possibilités d'étendre l'offre en matière d'accueil ou de soins, voire d'augmenter encore la prise en charge en concordance avec les besoins de nos citoyens.

La **Maison de Repos et de Soins (MRS) Libert** répond aux besoins des Ainés seuls ou en couple, qu'ils soient autonomes ou non. On observe toutefois une tendance croissante à accueillir des résidents plus dépendants, souvent en raison d'une perte totale d'autonomie. Par conséquent, nous nous concentrons davantage sur un accompagnement spécifique, avec des ailes sécurisées pour personnes désorientées et actuellement un total de 80 lits « MRS », sur l'ensemble des 117 lits que compte notre structure. Les lits MRS augmenteront encore à l'avenir, avec l'entrée en service, en février 2025, d'une troisième infirmière en chef.

Dans ce contexte, le **Quartier Libert** est un véritable havre de paix pour nos Aînés, idéalement situé en plein cœur de la Ville, où se concentre une gamme variée de logements et d'hébergements adaptés à différents besoins, au travers de notre Maison de Repos et de Soins Libert, de notre résidence-services Joseph Marthoz et de nos bungalows du Clos des Peupliers.

Avec le CPAS, notre priorité est de faire de notre MRS un lieu où il fait bon-vivre et où nos résidents se sentent « comme à la maison ». Cela va de pair avec le bien-être du personnel. Les deux sont mêmes interdépendants l'un de l'autre.

Nous poursuivrons l'organisation du **Carrefour des Générations**, devenu un événement incontournable. Cette journée annuelle, dédiée aux familles et placée sous le signe des échanges intergénérationnels, suscite chaque année un enthousiasme grandissant.

Une réflexion sera menée pour envisager l'augmentation de la capacité d'accueil de notre **Centre de Soins de Jour**, qui se limite actuellement à 15 places.

L'aide aux familles constitue une priorité essentielle pour le CPAS qui met en œuvre des mesures concrètes pour accompagner les familles dans leurs défis quotidiens, qu'il s'agisse de soutien financier, d'accès à des services sociaux, ou encore d'accompagnement psychosocial.

Le CPAS ouvrira, avec le soutien de la Ville, au début 2026 une **Maison d'accueil destinée aux femmes victimes de violences conjugales**. La Maison visera à répondre à une demande croissante de places d'hébergement pour ces femmes dans le nord de la province. Elle pourra accueillir jusqu'à 35 femmes et leurs enfants.

Notre CPAS continuera en outre à répondre aux besoins spécifiques de **jeunes 18-25 ans** en difficulté et prolongera son engagement en faveur du projet d'Initiative Locale de l'Accueil (ILA) qui vise à favoriser l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile.

Plus largement, nous nous engageons activement à poursuivre notre **action sociale** au profit de toute personne vulnérable, en offrant un soutien matériel, social et administratif adapté aux besoins de chacun, dans la mesure du possible. Cela comprend notamment l'aide médicale urgente et l'accès à la santé, le soutien contre les assuétudes (alcool, drogue...), un soutien financier, des conseils personnalisés, des aides pour faciliter l'accès à la culture et à la pratique du sport pour tous, des avis de référence pour faciliter l'accès à des services spécifiques, l'aide au logement ou encore l'aide pour le règlement des dettes.

Dans le contexte de l'entrée en vigueur, en janvier 2025, de la réforme des Articles 60§7 et 61, nous intensifierons l'insertion socio-professionnelle et la mise à l'emploi durable via les dispositifs idoines, qui permettent effectivement aux bénéficiaires de réintégrer le marché du travail, en lien avec des associations et entreprises locales.

Nous veillerons ainsi à développer, dans la mesure du possible, nos partenariats avec le secteur associatif et le secteur privé afin de rendre le goût au travail et de la

dignité aux personnes désireuses de se réinsérer dans la vie professionnelle. Le suivi des bénéficiaires sera particulièrement renforcé en début de parcours, afin d'éviter des défections.

Enfin, nous encouragerons, en liaison avec la Ville et le PCS, le développement d'initiatives dédiées qui permettent aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle enrichissante, à l'instar du projet « **Été solidaire** » ou encore du service citoyen.

Nous resterons particulièrement attentifs à pouvoir soutenir les plus vulnérables dans la **transition énergétique**. De nombreux bénéficiaires du CPAS sont souvent logés dans des habitations énergivores et rencontrent des difficultés pour améliorer leur situation. L'accompagnement du tuteur énergie est particulièrement précieux dans ce cadre et doit être davantage mis en avant pour prévenir les consommations énergétiques démesurées. Cela passera par davantage de guidances à domicile, mais aussi par une redynamisation de la sensibilisation et de la prévention via nos moyens de communications, comme la page Facebook officielle « Service Energie CPAS Marche-en-Famenne », qui permet par exemple le partage de bonnes pratiques.

Nous porterons encore d'autres actions :

- soutien aux activités des associations qui apportent une aide précieuse et du réconfort aux personnes défavorisées ;
- promotion de la plateforme du volontariat, support indispensable pour les associations marchoisies ;
- appui aux initiatives de transport de personnes, telles que la Locomobile, et recours à des personnes volontaires pour augmenter l'offre de transport ;
- soutien aux initiatives telles que la donnerie, les frigos partagés ou le repair café, portées par l'associatif ; elles seront soutenues car exemplaires.

Egalité des chances

Dans une société égalitaire et démocratique, **chacun a droit au respect** quels que soient son origine, son sexe, son genre, son état de santé, son âge, son orientation sexuelle...

Au regard de ces principes, nous nous engageons à :

- assurer la transversalité de la thématique via la création d'un plan d'actions « égalité des chances » pour lutter contre l'exclusion sociale ;
- collaborer avec les plannings familiaux ;
- accorder une attention spécifique à la réduction des inégalités dans le sport et la culture (genre, handicap...) ;
- soutenir des politiques de tarifs adaptés (article 27...) ;
- mener un travail sur la non-discrimination et l'inclusion au sein de notre administration via la formation des agents communaux et des enseignants ;
- généraliser les cours de français, langue étrangère ;
- soutenir le projet de Maison des Femmes.

Ainés

Nous veillerons à développer notre offre d'activités riche et variée pour les plus de 60 ans, en poursuivant les initiatives déjà en place tout en proposant de nouvelles activités adaptées aux attentes et aux besoins des seniors.

Parmi les projets majeurs de cette nouvelle mandature, notons la mise en place d'un **guide pratique** destiné aux aînés, regroupant toutes les informations utiles pour leur quotidien : adresses, astuces, activités sportives et culturelles, liste des clubs 3X20, services de mobilité... Ce guide constituera un outil précieux pour les aider à profiter pleinement des services et activités qui existent sur notre territoire.

Nous poursuivrons notre soutien à des actions comme le Carrefour des générations, aux initiatives visant à maintenir les aînés à domicile tant que leur santé le permet, au projet « **Aînés isolés** », tellement important pour rompre l'isolement.

Le **Conseil consultatif des aînés** et les activités de la Maison des aînés seront au centre de cette dynamique.

Intégration de la personne en situation de handicap

L'intégration des personnes en situation de handicap dans la commune de Marche-en-Famenne est un enjeu fondamental pour construire une société plus juste et inclusive. La commune veut favoriser le bien-être de tous ses citoyens. Leur intégration via un emploi, la pratique d'un sport, la culture...est primordiale.

Nous mettrons en place des mesures pour garantir l'accessibilité de toutes les **infrastructures publiques** (routes, bâtiments, transports, espaces verts, etc.) aux personnes en situation de handicap. Cela inclut la mise en conformité progressive des trottoirs, l'installation de rampes d'accès et l'adaptation des équipements urbains ainsi que des lieux publics, tels que les bibliothèques, musées, centres sportifs, espaces culturels...

En collaboration avec le **Conseil consultatif de la Personne handicapée**, nous nous engageons à :

- soutenir la création de clubs handisport ;
- développer le logement inclusif ;
- faire respecter les places de parkings pour les PMR et en augmenter le nombre ;
- demander une collaboration avec l'association des commerçants, « CAP sur Marche » pour l'accueil des PMR dans nos commerces.

Sports, culture et tourisme

Nous souhaitons faire de la culture, du sport et de la santé les clés du bien-être individuel mais également collectif.

En matière de **sport**, après avoir reçu le trophée de l'ADEPS « Commune Fédération Wallonie Bruxelles sportive - Trois étoiles » grâce à nos différentes installations sportives (piste d'athlétisme de huit couloirs, hall de tennis couvert et terrains de squash couverts, terrains de padel, terrains de football synthétiques...), nous

souhaitons mettre l'accent sur la pratique sportive individuelle ou collective faisant du sport une véritable thérapie.

Nous développerons ainsi avec l'aide des différentes maisons médicales et les différents cabinets de physiothérapeutes de notre ville, l'activité « **Sport sur ordonnance** » permettant ainsi à toute personne présentant une maladie chronique de pouvoir s'adonner à des activités sportives spécifiques et adaptées.

Nous soutiendrons, dans le même ordre d'idées, la pratique du sport pour les personnes porteuses de **handicap** (handisport), à l'instar du soutien à la création du club d'handifoot « L'Etoile marchoise » et dans l'optique d'étendre cette démarche à d'autres disciplines sportives. Nous apporterons une aide substantielle dans ce sens aux clubs qui s'inscrivent dans cette philosophie et créerons des conditions avantageuses pour les différentes personnes disposant de revenus plus modestes.

Le soutien au sport pour tous passe également par la poursuite du balisage des **randonnées pédestres ou cyclistes**, sans oublier le soutien à des disciplines plus confidentielles et moins médiatisées.

Nous ferons preuve d'ingéniosité pour pouvoir construire un **hall omnisports** digne de ce nom pour permettre aux sports de ballon (basket-ball, volley-ball, mini foot mais aussi badminton) d'améliorer leur performance et leur compétitivité au sein des différentes ligues et fédérations qu'ils fréquentent et porter toujours plus haut, les couleurs de notre Ville.

A côté du sport pour tous en tant que thérapie et clé du bien-être, nous soutiendrons encore plus le sport de compétition par l'aide à la rénovation des différentes installations sportives sur Marche mais également dans les différents villages sans oublier l'augmentation du **soutien financier** tant pour les jeunes sportifs que pour les cadres formateurs. Le soutien aux élites sportives sera également pérennisé, voire majoré, selon les compétitions auxquelles ils/elles s'adonneront.

La **culture**, véritable cœur de l'identité de la Ville de Marche-en-Famenne, joue un rôle fondamental pour l'épanouissement individuel et collectif de tous.

Nous continuerons à promouvoir et développer le **Famenne & Art Museum (FAM)**.

Au sein de notre **Maison de la Culture Famenne Ardenne (MCFA)** qui rayonne sur plus de 15 communes, nous soutiendrons la mise sur pied d'un centre de création unique en Province du Luxembourg.

L'amélioration des performances énergétiques et de la sécurité du Centre culturel et sportif permettront une récupération de chaleur, une isolation du bâtiment, une ventilation de la salle de spectacles conduisant ainsi à l'accroissement de la fréquentation de celle-ci mais également de nos différentes installations culturelles et sportives.

Adossée à la MCFA, notre **bibliothèque locale BiLoM**, dynamique et pimpante, récemment reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, bénéficiera du soutien inconditionnel de la commune pour faire de la lecture un des piliers du redéploiement

culturel tant de la Ville de Marche que de ses différents villages. Il en va de même pour la MCFA.

L'**Ecole de lutherie**, désormais reconnue par l'IMEP, bénéficiera également de notre soutien et accueillera dans un premier temps un bachelier en lutherie sur la Ville de Marche-en-Famenne, prémices, nous l'espérons, d'un futur Master en lutherie.

Notre commune de près de 18.000 habitants, sans cesse en mutation, en expansion urbaine tout en préservant l'authenticité de ses villages poursuit l'intégration des différents outils culturels à disposition de la population (Musée, Académie de musique et des Beaux-Arts, Bibliothèque locale, Cinéma).

Nous poursuivrons, grâce à un tissu associatif dynamique mais également avec l'aide et l'appui de différents acteurs locaux, le redéploiement de la **culture au centre de Marche mais également dans tous ses villages**. Nous organiserons des expositions itinérantes comme on a déjà pu en soutenir récemment à Humain et à On, permettant ainsi la délocalisation de la culture et des manifestations dans nos différents villages et surtout la vulgarisation de cette dernière la rendant accessible à tout un chacun.

Dans les années à venir, différentes **activités festives, ludiques** mais également esthétiques telles que les Statues en Marche, le parcours d'artistes, les fêtes de la musique... renforceront l'attrait culturel et touristique de notre commune et seront soutenues et confortées dans les années à venir afin de faire de Marche-en-Famenne une véritable capitale de la culture en Famenne.

Nous continuerons à soutenir nos **artistes locaux** par l'organisation de différents événements, tels le parcours d'artistes mais également des expositions dans des endroits emblématiques de notre Ville notamment au sein de nouvelles galeries récemment ouvertes dans notre Ville.

Un soutien particulier sera accordé aux **troupes locales de théâtre** afin de poursuivre l'animation des villages dont elles sont issues et pouvoir ainsi, avec le concours de la Maison de la culture et du centre de création, rayonner au sein de notre province mais également de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

N'oublions pas le soutien sans cesse croissant aux différents acteurs locaux et bénévoles permettant de positionner Marche sur la carte de l'événementiel belge et même européen (Famenne Ardenne Classic, Second roman, Doc'Riders, Statues en Marche) sans oublier la pérennisation de l'investissement dans l'événementiel porté par des comités locaux (Marché 1900, carnaval, fête des Marchois, ville fleurie, ...).

Le tourisme n'est bien évidemment pas en reste puisqu'il découle inéluctablement de l'attrait sportif, culturel mais également économique de la Ville de Marche.

Le **tourisme vert**, éventuellement adossé au sport vert, sera également soutenu et amplifié. La création de packages touristique-culturels ou touristique-sportifs sera valorisée et amplifiée avec la collaboration d'acteurs locaux de l'HoReCa, du monde culturel et sportif.

Le tourisme va de pair avec l'**animation** globale de la Ville de Marche-en-Famenne et de ses villages. Cet attrait touristique à travers l'animation perpétuelle de notre centre-ville et de nos villages sera amplifié lors de la prochaine mandature grâce à l'installation de parkings intelligents, au lancement d'un plan d'investissement pour la mobilité douce permettant de connecter toutes les entités de la commune.

Marche, véritable ville à la campagne, trouve son illustration dans l'embellissement permanent de nos différentes places, ronds-points et villages, par l'intensification de concours de type « Marche Ville fleurie » pour ne citer que celui-là.

Nous intensifierons les contacts et les relations avec les différents acteurs économiques et touristiques de la Ville comme le WEX, la Maison du Tourisme et le Géopark afin de poursuivre la mise en valeur du patrimoine marchois. Nous soutiendrons le développement du projet de création d'une auberge de jeunesse à l'ancien Alfa. L'arrivée sur Marche d'une nouvelle offre d'hôtellerie permettra de soutenir le tourisme d'affaires, le tourisme de jeunesse et le tourisme de week-end.

Nous poursuivons le remplacement des **panneaux numériques** en quadrichromie à l'attention du grand public afin d'encore mieux renseigner les Marchois mais également les différents touristes qui arpentent nos rues et villages.

Nous allons intensifier l'installation au **Fond des Vaulx** de parcours didactiques liés à son caractère géologique en accord avec le Géopark pour soutenir et accompagner mais surtout encadrer des actions en matière d'agro-tourisme (gîtes à ferme, tables d'hôtes) avec mise en valeur du patrimoine local.

L'arrivée sur Marche d'une nouvelle offre d'hôtellerie permettra également de soutenir le tourisme d'affaires, le tourisme de jeunesse (à travers l'auberge de jeunesse) et le tourisme de week-end en accord avec la constitution de packs culturo-touristiques.

Notre commune est ouverte sur le monde. Elle continuera à soutenir le développement de projets au Sud, à travers son **Conseil consultatif des Relations Nord-Sud** et son adhésion au programme « Communes du commerce équitable ».

Au niveau national, nous souhaitons initier à nouveau un **projet de jumelage** avec une commune du Nord du pays présentant des caractéristiques similaires et ainsi susciter des échanges linguistiques, culturels, sportifs, scolaires, touristiques, gastronomiques, voire économiques. Un comité de jumelage sera créé à cette fin.

Santé

Marche a toujours soutenu son **hôpital** et nous comptons bien poursuivre sur cette lancée. Nous veillerons également à ce que Vivalia ait la possibilité d'accroître ses équipes médicales, para-médicales, administratives ou techniques. Les synergies Vivalia-Ville-première ligne de soins seront également renforcées.

C'est pourquoi le Conseil consultatif de promotion de l'hôpital laissera peu à peu place au **Conseil consultatif de la santé**. Cette évolution est devenue essentielle pour répondre aux enjeux sanitaires et sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

Nous comptons sur notre territoire de nombreux acteurs et infrastructures actifs dans divers domaines de l'aide et du soin (un hôpital, un centre de santé mentale, des maisons médicales, des kinésithérapeutes, des dentistes, des sages-femmes, une AMO, une permanence ONE, etc.)

Cependant, à l'instar d'autres communes, leur implémentation et leur fonctionnement n'est régi par aucune organisation territoriale. Il en découle naturellement une méconnaissance de leur fonctionnement, voire de leur existence par les citoyens mais également par les différents acteurs de terrain. De plus, ces différentes structures interagissent parfois de manière insuffisante ou en mettant en œuvre des actions qui peuvent s'avérer redondantes. Il en résulte que de nombreuses personnes se sentent perdues dans l'offre de soins, entraînant une mauvaise utilisation des ressources locales et une orientation défailante. Ce phénomène conduit notamment à un engorgement des services hospitaliers et, notamment, des urgences mais également d'autres structures telles que les médecins généralistes, les dentistes et les centres de santé mentale.

En outre, force est de constater que peu d'espaces existent permettant aux citoyens d'exprimer leurs besoins en termes de santé.

Certaines structures locales ont déjà mis en place et proposent des espaces de concertation mais leur champ d'action reste souvent limité à leurs bénéficiaires et n'atteint pas l'ensemble de la population de la commune. Par ses divers moyens de communication et en raison de son rôle central, la cellule santé de la Ville s'engage à accompagner et à promouvoir ces travaux de concertation.

Nous souhaitons proposer un Conseil consultatif de la Santé, afin de permettre aux citoyens d'exprimer leurs besoins en termes de santé au sens large et d'articuler ceux-ci avec les différents acteurs qui agissent sur notre bassin communal. L'aboutissement de ce travail serait de proposer un help desk local de la santé au service des citoyens.

Ces dernières années, nous avons mis en place de nombreux projets thématiques en collaboration avec les partenaires de la petite enfance. C'est dans ce cadre que le programme « Naitre et grandir dans une famille en pleine forme » a vu le jour. Celui-ci a permis, d'une part, aux professionnels de se rencontrer et de se concerter et, d'autre part, d'offrir la possibilité aux jeunes et futurs parents d'être accompagnés et d'échanger. Pour les prochaines éditions, nous souhaitons étendre les thématiques proposées à d'autres catégories de la population telles que **l'aide à la jeunesse** et le soutien au **décrochage scolaire**.

Une attention particulière sera également portée à la **santé mentale** mise à mal par les différentes crises successives que nous avons subies ces dernières années. Pour y parvenir, la Ville soutiendra toutes actions préventives mais également curatives en matière de santé psychologique.

Dans le même registre, nous avons également à cœur de défendre les acteurs qui sont actifs dans la prise en charge et la prévention des différentes **assuétudes** (tabac, alcool, drogues, écrans, jeux). Notre commune peut déjà compter sur le

précieux travail du service SODA et une collaboration avec l'ASBL Solaix (ASBL qui propose un accompagnement médical et psychosocial aux personnes souffrant d'une dépendance et une aide pour les proches).

Nous voulons soutenir la **prévention des maladies** et la **promotion de la santé**, notamment en soutenant une **alimentation saine** qui passe par une valorisation accrue des **circuits courts**. Nous intensifierons l'offre d'activités sportives accessibles et abordables pour tous en proposant des **activités physiques adaptées** aux limites de chacun.

Concrètement, ces objectifs se concrétiseront par différentes actions que nous avons déjà entreprises telles que la quinzaine de la santé, le Green Deal cantines durables, la mise en place d'ateliers cuisine dans les quartiers vulnérables. De plus, notre Ville est impliquée dans le programme Viasano (promotion d'une alimentation saine et d'une activité physique régulière pour tous) depuis de nombreuses années et continuera encore durant les six années à venir.

Nous sensibiliserons également les citoyens aux **méfais du tabagisme** sur leur santé et nous agirons préventivement à l'égard des plus jeunes en étendant les zones non-fumeurs dans tous les lieux accessibles aux enfants.

Nous souhaitons permettre au plus grand nombre de prendre soin de leur santé en toute autonomie via un soutien et des apprentissages délivrés par les professionnels de l'aide et du soin : infirmiers, sage-femmes, kinésithérapeutes, dentistes, médecins, ... Et également en offrant la possibilité de se former aux nouvelles technologies et approches e-santé telles que l'accès à la plateforme e-health.

Nous maintiendrons les **primes communales pour la logopédie et la psychomotricité**.

La prévalence du **cancer** ne cesse de croître et c'est pourquoi nous soutiendrons les initiatives qui ont pour but d'accompagner et de soutenir les personnes atteintes de cette pathologie. Nous nous engageons également à sensibiliser le plus grand nombre à l'importance des **dépistages** organisés.

Nous poursuivrons notre soutien envers le **Centre médical Hélicoptère** de Bra-sur-Lienne, indispensable en milieu rural.

Nous continuerons à placer des **défibrillateurs** aux endroits adéquats.